



Permis d'environnement

Si vous remplissez ce formulaire en version papier, veuillez le renvoyer complété à la commune concernée.

Si vous avez rempli et envoyé ce formulaire de manière électronique, il est inutile de renvoyer la version papier à la commune.



À l'attention de la commune de :

Route De Gembloux 43
5310 Eghezée

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le Département des Permis et Autorisations par mail :

rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be

Permis d'environnement Déclaration des établissements de classe 3

Objet

Formulaire pour la déclaration d'un établissement de classe 3 visé par le décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Public

Toute personne physique ou morale exploitant un établissement repris en classe 3 dans la liste de l'arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Réglementation

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement.

Cadre réservé à la commune

Commune où est déposée la déclaration

Référence de la déclaration à la commune

Date de l'accusé de réception de la déclaration

 / /

Date de recevabilité de la déclaration

 / /

1. Coordonnées du déclarant

Avez-vous un numéro d'entreprise ?

Oui

Numéro d'entreprise

0 5 4 3 . 6 9 6 . 5 7 9

Non

Remplissez le cadre qui vous concerne parmi les deux suivants.

Vous êtes :

une personne physique

une personne morale

Dénomination du demandeur

ORES Assets

Forme juridique

Société coopérative à responsabilité limitée

Adresse du siège social :

Rue

Avenue Jean Monnet

Numéro

2

Boîte

Code postal

1 3 4 8

Localité

Ottignies-Louvain-la-Neuve

Pays

BELGIQUE

Courriel

virginie.melot@ores.be

Site web

Personne de contact pour le suivi de dossier :

M.

Nom

Prénom

Mme

Mélot

Virginie

Fonction

Secrétaire à la région ORES Namur

Téléphone

0 8 1 / 2 4 . 4 3 . 5 1

Téléphone

Courriel

virginie.melot@ores.be

2. Objet de la demande

S'agit-il de

Mise en activité d'un nouvel établissement

Maintien en activité d'un établissement qui vient d'être rangé en classe 3 suite à une modification de la liste des installations et activités classées

Maintien en activité d'un établissement dont la durée de validité de la déclaration est arrivée à expiration

Remise en activité d'un établissement existant (par exemple après chômage, incendie, etc...)

Extension ou transformation d'un établissement ancien

Déménagement de l'établissement

3. Etablissement faisant l'objet de la déclaration

3.1. Rubriques

Numéro de rubrique

40.10.01.01.01

Libellé de rubrique

Production d'électricité

- Transformateur statique relié à une installation électrique d'une puissance nominale égale ou supérieure à 100 kVA et inférieure à 1 500 kVA

Conditions intégrales

<http://environnement.wallonie.be/legis/pe/peintegr025.htm>

Numéro de rubrique**Libellé de rubrique****Conditions intégrales****Numéro de rubrique****Libellé de rubrique****Conditions intégrales****3.2. Description**

Veillez décrire les activités majeures réalisées au sein de l'établissement en mentionnant les machines et les dépôts nécessaires à ces activités.

Description de l'établissement

Cabine électrique de transformation et de distribution équipée d'un transformateur d'une puissance de 250 kVA.

3.3. Localisation**S'agit-il d'un lieu-dit ?**

- Oui
 Non

Rue

ROUTE DE RAMILLIES

Numéro**Boîte****Code postal**

5310

Localité

EGHEZEE (Taviers)

3.3.1. Situation

ROUTE DE RAMILLIES 5310 EGHEZEE (Taviers)

3.3.1.1. Parcelle n°1**Référence de la parcelle :**

INS (Commune) Commune

92035

Eghezée

INS (Division)

Division

92122

EGHEZEE 7 DIV/TAVIERS/

Section

B

Numéro

9 3

Lettre

00

Exposant

B

/ Diviseur

000

3.3.1.2. Parcelle n°2**Référence de la parcelle :**

Soumis le : 21/02/2019 15:08 - 698491-834468

de : VMélot (virginie.melot@ores.be)

à : Serv. Reception RGPE.DPA Decl3 (rgpe.declarations.dpa.dgarne@spw.wallonie.be)

INS (Commune)	Commune			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
INS (Division)	Division			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3.3.1.3. Parcelle n°3

Référence de la parcelle :

INS (Commune)	Commune			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
INS (Division)	Division			
<input type="text"/>	<input type="text"/>			
Section	Numéro	Lettre	Exposant	/ Diviseur
<input type="text"/>	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

3.3.1.4. Informations complémentaires

Destination au plan de secteur

Habitat à caractère rural|#|Agricole

Destination au plan communal d'aménagement

Sans objet

Situé dans un lotissement non périmé délivré en date du

0 5 / 0 3 / 2 0 1 8

N° de lot

92035-LTS-0462-00|#|92035-LTS-0460-00|#|92035-LTS-0300-00

3.3.1.5. Effet du projet sur NATURA 2000

L'établissement est-il situé dans ou à proximité (500 m) d'un site NATURA 2000 ou d'un site candidat au réseau NATURA 2000 ?

Référence du site

Sans objet

S'il s'agit d'un site NATURA 2000, références de la ou des unités de gestion concernées

Sans objet

4. Liste des documents à joindre

Dans tous les cas :

- Schéma d'implantation (Un plan descriptif de l'établissement, dressé à l'échelle la mieux adaptée, indiquant l'emplacement des locaux, des ateliers, des dépôts (matières premières et auxiliaires, déchets, etc.), des appareils et des cheminées sur lequel sont reproduites les limites parcellaires.)
Carte routiÃ¨re - Cabine 427005.pdf

Vous pouvez joindre toutes piÃ¨ces que vous estimez nÃ©cessaire à votre déclaration :

- Pièce 1
Documents Ã transmettre suite AGW 21 dÃ©cembre 2006 - 427005.pdf
- Pièce 2
PV VinÃ§otte.pdf
- Pièce 3
- Pièce 4
- Pièce 5

Nombre TOTAL de documents joints

5. Déclaration sur l'honneur

Liens vers les différentes conditions intégrales :

<http://environnement.wallonie.be/legis/pe/peintegr025.htm>

Informations sur les rubriques :

[40.10.01.01.01](#)

Je m'engage à observer les conditions générales et intégrales applicables à l'établissement faisant l'objet de la présente déclaration, ainsi que les conditions complémentaires éventuellement prescrites par l'autorité compétente sur base de l'article 14, § 5. Le texte des conditions générales et intégrales peut être obtenu auprès de l'Administration communale.

La présente déclaration ne dispense pas le déclarant du respect de la législation applicable en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et du patrimoine (CWATUPE).

La présente déclaration est valable pour un terme de 10 ans au maximum prenant cours, soit le quinzième jour qui suit la déclaration si celle-ci n'a pas été déclarée irrecevable conformément à l'article 14, § 3, du décret, soit le trentième jour qui suit la déclaration si l'autorité compétente prescrit des conditions complémentaires d'exploitation conformément à l'article 14, § 5, du décret.

Vous êtes une commune et vous remplissez ce formulaire pour le compte du déclarant ?

Oui

Non

Signature du déclarant

6. Protection de la vie privée et voies de recours

6.1. Protection de la vie privée

Comme le veut la Loi¹, nous vous signalons que :

- les données que vous fournissez en complétant ce formulaire sont destinées à assurer le suivi de votre dossier au sein du Service public de Wallonie ;
- ces données seront transmises à la Direction générale opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement, ainsi qu'à l'autorité compétente ;
- vous pouvez avoir accès à vos données ou les faire rectifier le cas échéant ;
- vous pouvez exercer ce droit (d'accès ou de rectification) auprès du service auquel vous adressez ce formulaire.

6.2. Voies de recours

Que faire si, au terme de la procédure, vous n'êtes pas satisfait de l'acte rendu ?

- Introduire un recours à l'administration.

Service public de Wallonie

Direction générale opérationnelle de l'Agriculture,

des Ressources naturelles et de l'Environnement

Département des permis et des autorisations

Direction des autorisations

Avenue Prince de Liège, 15

5100 Jambes

le formulaire de recours est disponible sur le site : <http://www.wallonie.be> dans la rubrique formulaire en ligne

¹Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

Enquête de satisfaction

Le Gouvernement wallon souhaite simplifier vos démarches administratives. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner votre avis sur le formulaire que vous venez de lire ou de compléter. Cela nous permettra d'améliorer la qualité de nos services.

Quelle est votre tranche d'âge :

- moins de 30 ans 30-60 ans plus de 60 ans

Vous êtes :

- un citoyen une entreprise un tiers (intermédiaire tel qu'architecte, avocat, comptable, ...)
- un pouvoir local une association du non marchand une administration
- autre

Le temps nécessaire pour le remplissage du formulaire vous paraît :

- raisonnable trop long

Vous avez trouvé ce formulaire :

- clair et simple à remplir peu compréhensible et difficile à remplir

Quelles seraient les 3 améliorations prioritaires à apporter à ce formulaire ?

- réclamer moins de pièces justificatives
- changer l'ordre des questions
- faire des phrases plus simples
- améliorer l'aspect visuel
- permettre à une ou plusieurs personnes de signer électroniquement
- améliorer l'aide au remplissage (pré-remplissage, fenêtre d'explication, information préalable, glossaire, ...)
- faciliter la sauvegarde du formulaire
- rassurer sur l'usage des données personnelles (être plus clair sur qui les utilise et qui peut en faire quoi)
- autre

Sélectionnez ci-dessous la situation qui vous correspond le mieux :

- Situation 1 : J'ai complété mon formulaire « à la main » ou « sur papier ».
- Situation 2 : J'ai commencé à remplir mon formulaire électroniquement mais j'ai abandonné
- Situation 3 : J'ai rempli et soumis mon formulaire électroniquement

Seriez-vous d'accord de nous aider davantage en répondant à une enquête téléphonique ?

- oui non

MERCI pour votre participation !